

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1480 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

CNRS

N° SIREN : 180089013

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

LIEUX DE TRAVAIL / DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS
WORKPLACES / WORKERS DOSEMETRY

réalisées par / *performed by :*

INSTITUT PLURIDISCIPLINAIRE HUBERT CURIEN
IPHC / PLATEFORME RAMSES
23, RUE DU LOESS - BP 28
67037 STRASBOURG CEDEX 2

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **20/03/2020**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Validé par Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1480 Rév 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1480 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1480 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**INSTITUT PLURIDISCIPLINAIRE HUBERT CURIEN
IPHC / PLATEFORME RAMSES
23, RUE DU LOESS - BP 28
67037 STRASBOURG CEDEX 2**

**Contact : Madame Stella SUZANNE-OCHSENBEIN
Tél : 03.88.10.66.62
E-mail : stella.suzanne@iphc.cnrs.fr**

Dans son unité technique :

- Plateforme RaMsEs (Radioprotection et Mesures Environnementales)

Elle porte sur :

voir pages suivantes

# LIEUX DE TRAVAIL/DOSIMETRIE DES TRAVAILLEURS/ Essais en dosimétrie externe en radioprotection (DOS_TRAV)							
Objet	Caractéristique déterminée ou nature de l'essai	Étendue de mesure	Principe de la méthode	Principaux moyens d'essais	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Commentaire
Dosimètre RPL porté à la poitrine	Equivalent de dose individuel photon : H_p (0,07)	Energie : 16 keV à 250 keV Limite de détection : 0,05 mSv Borne supérieure : 7 Sv	Évaluation de l'équivalent de dose reçu par les travailleurs à partir de la mesure de la radio photo luminescence émise par un verre dopé à l'argent (technologie RPL). Application d'algorithmes de calculs spécifiques à ces mesures	Dosimètre composé d'un boîtier porte filtres et du détecteur RPL	Méthode interne RAM-PRO C3/12 Indice 10	IPHC/DRS /Ramses	Résultats transmis selon les prescriptions de la réglementation Seuil d'enregistrement 0,1 mSv
	Equivalent de dose individuel bêta : H_p (0,07)	Energie (E_{moy}) : 100 keV à 800 keV Limite de détection : 0,05 mSv Borne supérieure : 3 Sv					
Dosimètre RPL porté au poignet	Equivalent de dose individuel photon : H_p (0,07)	Energie : 16 keV à 250 keV Limite de détection : 0,05 mSv Borne supérieure : 7 Sv					
	Equivalent de dose individuel bêta : H_p (0,07)	Energie (E_{moy}) : 100 keV à 800 keV Limite de détection : 0,05 mSv Borne supérieure : 3 Sv					

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **20/03/2020** Date de fin de validité : **30/11/2023**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Validé par François SUDER

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1480 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr